
COMPTE-RENDU SOMMAIRE

PRESENTS : *A l'ouverture de la séance : 27 Conseillers Municipaux*

ABSENTS EXCUSES REPRESENTES :

Madame GUITARD représentée par Madame JUAN

Monsieur RIVIERE représenté par Monsieur DAUDENS

EST EGALEMENT PRESENTE :

Madame BOTTON, Attachée Territoriale

SECRETAIRE DE SEANCE : *Madame Michèle BOURSIER*

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- * approuve, à l'unanimité, le procès-verbal de la séance du 7 novembre 2019,
- 1. décide, par 28 voix pour et 1 abstention, après avis de la Commission d'Indemnisation Amiable, de faire une proposition d'indemnisation aux commerces ayant subi des préjudices liés aux travaux d'aménagement de la place du Général de Gaulle,
- 2. décide, par 26 voix pour, 1 contre et 2 abstentions, de retenir l'entreprise Philippe VEDIAUD Publicité pour la mise à disposition, l'installation, la maintenance, l'entretien et l'exploitation commerciale de mobiliers urbains publicitaires et non publicitaires associés ; la redevance annuelle perçue par la commune la 1^{ère} année sera de 18 000 € H.T.,
- 3. décide, par 25 voix pour, 3 contre et 1 abstention, de renouveler le contrat de concession pour l'exploitation des foires et marchés couverts et de plein air avec l'entreprise FRERY pour une durée d'un an, soit du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020,
- 4. accepte, à l'unanimité, les avenants au marché de travaux de rénovation de la cuisine centrale ; le montant du marché s'élève à 399 927,50 € T.T.C.,
- 5. accepte, à l'unanimité, l'avenant n° 1 au lot 2 (enrobé coulé à chaud et borduration) du marché de travaux de voirie communale 2019 en plus-value pour 10 809,96 € T.T.C., ce qui porte le marché à 259 781,88 € T.T.C.,
- 6. décide, à l'unanimité, la dissimulation des réseaux aériens route de Royan avec un commencement de travaux dans le 2^{ème} semestre 2022,
- 7. prend acte, à l'unanimité, de la réalisation des travaux neufs d'éclairage public réalisés par le SDEER en 2018 (rues Carnot, du Commerce, du Bassin) pour un montant de 45 666,07 € H.T. et opte pour un remboursement sur 5 ans de la part communale d'un montant de 22 833,03 € H.T.,

8. accepte, à l'unanimité, les offres du SDEER :
 - extension de l'éclairage public impasse des prises pour 629,07 € H.T., avec un remboursement de la part communale de 314,53 € H.T. en totalité après les travaux,
 - mise en place de 7 prises guirlandes rues Thiers, de Peudrit et de la Tremblade pour 1 019,36 € H.T., avec un remboursement de la part communale de 509,68 € H.T. en totalité après travaux,
9. décide, à l'unanimité, d'interdire tous travaux sur les rues du Lavoir, du Bassin, Pierre Loti (du quai Dufaure au pont de la rocade) et Eugène Mousnier pendant une durée de 5 ans,
10. sollicite, à l'unanimité, une subvention du Conseil Départemental au titre des amendes de police 2020 pour la création de places de parkings et de cheminements doux sécurisés rue Georges Clémenceau,
11. accepte, à l'unanimité, la convention avec AI 17 pour l'utilisation d'une brigade verte en 2020 pour un coût de 47 740 €,
12. accepte, à l'unanimité, le contrat avec la société SUBLIMM pour la dératisation des sites de la commune au tarif de 1 890 € T.T.C. l'année,
13. accepte, à l'unanimité, la convention avec la Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles 17 pour une durée de 3 ans à raison de 3 semaines d'intervention par an au coût de 500 € la semaine,
14. accepte, à l'unanimité, la convention avec la Fondation 30 Millions d'Amis pour la stérilisation et l'identification des chats errants, à compter du 1^{er} janvier 2020,
15. décide, à l'unanimité, de renouveler la convention de mise à disposition du terrain situé à La Croix du Bourdon au profit de l'association « Les Jardins de Saturne »,
16. accorde, à l'unanimité, la garantie de la commune à hauteur de 100 % pour le remboursement de deux prêts (361 688 € et 119 618 €) souscrits par Atlantic Aménagement auprès de la Banque Postale pour la construction de 5 logements impasse Marianne,
17. accorde, à l'unanimité, la garantie de la commune à hauteur de 100 % pour le remboursement de deux prêts (578 256 € et 225 688 €) souscrits par Atlantic Aménagement auprès de la Banque Postale pour la construction de 7 logements route de Saintes,
18. donne, à l'unanimité, un avis favorable à la demande d'ouverture des commerces de détail de type « supermarché » et « vente de vêtements » sur la commune, 12 dimanches en 2020,
19. autorise, à l'unanimité, le remboursement des frais de scolarité d'un montant de 628,24 € pour un enfant inscrit en classe ULIS à Saintes,
20. accepte, à l'unanimité, le partenariat avec la société Comédie La Rochelle pour la mise à disposition de la salle de spectacle « La Salicorne » pour des représentations théâtrales en avril et mai 2020,
21. fixe, à l'unanimité, les tarifs de la salle de spectacle « La Salicorne » à compter du 1^{er} janvier 2020,
22. fixe, à l'unanimité, les tarifs de location des salles Carnot, Richelieu et Ecole du Breuil à compter du 1^{er} janvier 2020,
23. fixe, à l'unanimité, les tarifs des cirques et attractions diverses, industriels forains, camions podium – outillage et manifestations à compter du 1^{er} janvier 2020,
24. fixe, à l'unanimité, les tarifs d'occupation du domaine public à compter du 1^{er} janvier 2020,
25. décide, à l'unanimité, de modifier la convention de location de la salle de spectacle « La Salicorne » à compter du 1^{er} janvier 2020.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 40.

Saujon, le 13 décembre 2019

Le Maire,



P. FERCHAUD